



LIVRE BLANC

MÉCÈNE, POURQUOI PAS VOUS ?



FONDATION

Committed
to making a difference



Abritée par la Fondation de France

MBS détient les accréditations :



INTRODUCTION

POURQUOI UN LIVRE BLANC SUR LE MÉCÉNAT ?

Ce livre blanc a pour première vocation de vous présenter de façon globale et simplifiée le dispositif du mécénat, notamment les différentes formes qu'il peut prendre, les avantages fiscaux et les contreparties.

En complément de ces informations pratiques, ce document revient sur la philosophie et la démarche sociétale du mécénat, tant pour les particuliers que pour les organisations. Quelles motivations pour s'engager ? Pour quelles attentes ? Pour quels résultats ?

Enfin, pour incarner l'impact de ces soutiens, nous vous partagerons quelques belles histoires de la Fondation MBS.

Nous espérons que cela éveillera en vous l'envie de vous engager à nos côtés.

Bonne lecture.

Sophie GOSSELIN

Sophie GOSSELIN

Responsable Engagement & Fondation MBS

S'ENGAGER À TRANSFORMER POSITIVEMENT LA SOCIÉTÉ

- ÉTHIQUE
- OUVERTURE ET DIVERSITÉ
- RESPONSABILITÉ
ET PERFORMANCE GLOBALES



La Fondation MBS – Committed to making a difference, créée en 2007 sous l'égide de la Fondation de France, a pour ambition d'accompagner et de développer l'empreinte sociétale de MBS pour :

- Favoriser l'accès aux parcours de MBS des élèves méritants issus de milieux modestes en France ou à l'étranger et/ou en situation de handicap.
- Accompagner des actions, des programmes de formation et de recherche liés à la diversité, à la responsabilité globale et à la transition sociale, sociétale et environnementale.
- Financer des projets liés à l'entrepreneuriat responsable au sein de MBS.

LE MÉCÉNAT, C'EST QUOI ?

LE MÉCÉNAT CONSISTE À SOUTENIR, SANS CONTREPARTIE, PAR UN DON EN ARGENT, EN NATURE OU EN COMPÉTENCES, UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le mécénat est un mécanisme strictement encadré par des dispositions légales, permettant notamment certains avantages fiscaux. Le texte de référence en la matière est la loi du 1^{er} août 2003 dite « Loi Aillagon ».



→ LE MÉCÉNAT FINANCIER

soit l'apport d'un don en numéraire

C'est la forme la plus couramment utilisée, 92% des entreprises mécènes pour 84% du budget total du mécénat en France.*



→ LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

soit la mise à disposition sur le temps de travail d'un ou plusieurs collaborateurs qui vont mobiliser pendant un temps leurs compétences ou leur force de travail.

20% des entreprises pratiquent ce mécénat qui représente 13% du budget du mécénat en France. Le mécénat de compétences est encadré par l'article L. 8241-2 du Code du travail.*



→ LE MÉCÉNAT EN NATURE

soit donner ou mettre à disposition des biens.

Les biens sont valorisés à leur coût de revient. 39% des entreprises le pratiquent.*

Ces différentes formes de mécénat permettent à chacun de réaliser un mécénat sur mesure, en cohérence avec son identité, sa culture, sa taille ou encore ses objectifs stratégiques.

: **L'absence de contrepartie au mécénat est une notion fondamentale.**

Le mécénat est un acte réalisé à titre gratuit. Il découle d'une intention désintéressée, c'est la **concrétisation d'une démarche sociétale**, l'envie de donner vie à un désir d'engagement sur telle ou telle cause, de **contribuer à l'intérêt général**. Il se distingue donc du parrainage ou du sponsoring dont le particulier ou l'entreprise attend un bénéfice commercial direct.

Néanmoins, pour permettre aux bénéficiaires de remercier leurs donateurs, des contreparties sont tolérées par l'administration fiscale, à condition de **respecter une disproportion marquée** entre le montant du don et la valeur des contreparties accordées.

Dans le cas d'une entreprise, la valeur des contreparties ne doit pas dépasser 25% du montant du don et celles-ci ne peuvent pas avoir un impact direct sur les activités marchandes du mécène.

Dans le cas d'un particulier, la valeur des contreparties ne doit pas dépasser 25% du don, dans la limite forfaitaire de 73€.

*Données ADMICAL <https://admical.org/node/90>



Le mécénat se caractérise également par l'accès à un système fiscal avantageux :

1 Une entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt de **60% du montant du don en numéraire, en compétences ou en nature, dans la limite de 20 000€ ou 5 pour mille de son chiffre d'affaires annuel** (article 238bis du CGI). Si ce plafond est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes (article 200 du CGI).

⚠ À NOTER :

Pour pouvoir entrer dans le système fiscal du mécénat, les porteurs de projets, Fondations ou Associations, doivent respecter certains critères, notamment deux principaux : **avoir une activité d'intérêt général et une gestion désintéressée.**

2 Un particulier peut bénéficier d'une réduction d'impôt de **66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable** (article 200 du CGI).

3 Le taux de réduction pour un particulier est porté à **75% dans le cas d'un don effectué lors de la déclaration IFI** (Impôt sur la Fortune Immobilière), dans la limite de 50 000€.

⚠ À NOTER :

Faire un don à une Fondation reconnue d'utilité publique ou à une de ses fondations abritées est **le seul moyen de réduire ou d'annuler l'impôt dû au titre de l'IFI.**

Concrètement, comment ça se passe quand je fais un don en numéraire à la Fondation MBS – Committed to making a difference ?

La Fondation MBS est abritée par la Fondation de France, c'est la garantie d'une transparence totale dans l'utilisation des fonds et la possibilité de bénéficier du régime fiscal le plus favorable. La Fondation de France bénéficie du label IDEAS qui atteste du respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.



→ JE SUIS UN PARTICULIER

- Je me connecte sur le module de don de la Fondation MBS, hébergé sur le site de la Fondation de France
- Je choisis le montant de mon don et le projet que je souhaite soutenir (au choix : Bourses pour les étudiants en difficulté financière / Recherche académique / Entrepreneurat responsable)
- Je fais un don en ligne.
- Je vois le montant réel prélevé après application de la déduction fiscale (ex : je fais un don de 50€, mon don ne me coûte que 17€ en réalité)
- Je reçois immédiatement un mail de confirmation de mon don et mon reçu fiscal dans un délai de 10 jours.

⚠ À NOTER :

Le don en ligne est à privilégier, car plus rapide et plus avantageux pour la Fondation bénéficiaire. Cependant, il est également possible de faire un virement (avec possibilité de mise en place d'un prélèvement automatique) ou d'envoyer un don par chèque.



→ JE SUIS UNE ENTREPRISE

- Je me connecte sur le module de don de la Fondation MBS, ou bien
- Je fais un virement bancaire après avoir demandé le RIB de la Fondation MBS par mail à : fondation@mbs-education.com
- Je reçois un mail de confirmation de mon don de la Fondation de France et mon reçu fiscal dans un délai de 10 jours.
- Pour encadrer la démarche de mécénat et bien définir la durée et les modalités de soutien, l'entreprise peut signer une convention de mécénat. Cette démarche n'est cependant pas obligatoire.
- Pour toute précision ou question, n'hésitez pas à écrire à fondation@mbs-education.com



EN SAVOIR +

Accédez au module de don de la Fondation MBS

LE MÉCÉNAT, UNE DÉMARCHE SOCIÉTALE

- **VOUS VOULEZ CONCRÉTISER À TITRE PERSONNEL UN DÉSIR D'ENGAGEMENT** ET AGIR POUR VOS VALEURS ET VOS CROYANCES PROFONDES ?
- **VOUS VOULEZ EXERCER VOS RESPONSABILITÉS EN TANT QU'ACTEUR ÉCONOMIQUE** ET METTRE EN AVANT VOS ACTIONS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

LE MÉCÉNAT EST L'INSTRUMENT PARFAIT DANS CES DEUX SITUATIONS



→ JE SUIS UN PARTICULIER

Pour un particulier, donner du temps, un bien ou une somme d'argent via le dispositif du mécénat, c'est vouloir **contribuer à avoir une action sur son environnement, vouloir être solidaire et favoriser une dynamique porteuse de sens et d'avenir.**

C'est **s'engager dans une démarche** importante à titre personnel, créatrice de valeur pour soi-même et pour l'intérêt général, **influer sur sa propre vie, assumer ses responsabilités** et pourquoi pas **susciter des prises de conscience** dans son entourage en essayant une dynamique pour faire advenir quelque chose. Parfois la motivation de son action est liée à son propre parcours.

C'est aussi avoir la capacité de ne rien attendre en retour sinon la satisfaction d'**avoir agi selon ses convictions** et de **s'être impliqué à titre individuel** pour une cause qui nous tient à coeur. On peut parler vraiment d'**action citoyenne**. D'ailleurs, l'Etat a choisi de nous conforter dans cette idée de comportement citoyen avec la mise en place de l'incitation fiscale.

C'est le cas par exemple des Alumni de MBS, chacun avec ses propres motivations, qui ont choisi de s'engager en faveur de leur école avec les Bourses Alumni, et contribuent à améliorer la situation d'étudiants méritants dont le parcours académique exemplaire se trouve compromis par des difficultés financières.

TÉMOIGNAGES

Antoine Barat

DIPLÔMÉ MBS PGE 2013

"MBS a fondé son succès sur ses **valeurs de diversité et d'égalité des chances**, qui lui permettent de former les managers de demain sur des valeurs incontournables dans le monde de l'entreprise actuel. Il me semble important, en tant que diplômé, de **contribuer à rendre cela pérenne.**"

Benoît Bouffard

DIPLÔMÉ MBS PGE 2003

"Au cours de ma scolarité **j'ai pu obtenir des financements qui m'ont permis d'aller plus loin** dans mes études et ce jusqu'à réaliser ma dernière année de MBS à l'étranger, aussi il m'a paru naturel de contribuer à mon tour à ce que d'autres puissent avoir un soutien et vivre cette expérience"

Julien Tsang

DIPLÔMÉ MBS PGE 2006

"J'ai tenu à effectuer un don à la Fondation MBS car **elle porte un projet qui correspond à mes valeurs** : l'engagement, l'inclusion, le mérite. Je tenais aussi à encourager les étudiants et à les aider dans le développement de leur projet professionnel"

Etoile Rose

DIPLÔMÉE MBS PGE 2017

"Ayant eu la chance d'obtenir une Bourse d'Excellence en 2013, c'est devenu un rituel depuis mon entrée dans la vie active de faire un don à la bourse des Alumni. Ce don peut aller très loin dans l'aide à des étudiants sans soutien financier, et les soulager d'une partie des frais de scolarité qui est un fardeau pour beaucoup d'étudiants. C'est toujours un plaisir de voir les lauréats tous les ans, et de **pouvoir me dire que j'ai aidé un étudiant qui était dans la même situation que moi il y a quelques années**"



Pierre-Olivier Navarro,
Secrétaire de l'Association MBS ALUMNI
& diplômé PGE 2010, remet les bourses Alumni 2023/2024



→ JE SUIS UNE ORGANISATION

Pour une organisation, le mécénat, quelle que soit la forme choisie, est un moyen d'**exercer sa responsabilité en tant qu'acteur économique** et d'agir sur un ou plusieurs sujets généralement **en cohérence avec son activité ou sa stratégie RSE**.

L'objectif de cet engagement doit être la volonté d'**agir pour porter une action**. C'est le souhait de faire progresser la cause pour laquelle on se bat. C'est un engagement sans arrière-pensée, une intention pure d'agir positivement.

L'organisation ne doit pas en attendre de contrepartie commerciale, sinon cela n'est plus du mécénat mais s'apparente à du parrainage ou du sponsoring. Cependant, la communication sur ses engagements et ses actions est tout à fait possible et admise, c'est même un **vecteur de positionnement pour la marque employeur**.

Le mécénat permet aux entreprises d'avoir une **communication positive sur leurs engagements, d'incarner les valeurs et de renforcer la démarche RSE**. Elles valorisent ainsi leur image en soutenant certaines causes en matière sociale, environnementale et/ou sociétale.

Mais attention ! Il est absolument impératif que l'engagement soit sincère et porté avec conviction, sous peine d'un effet boomerang dévastateur.

La contribution à des travaux de recherche académique est une autre forme de soutien qui peut faire avancer des sujets sociétaux cruciaux et pourquoi pas contribuer à résoudre une problématique en interne. Elle permet :

- **d'avoir un impact sur des projets portés par les territoires**. Le mécénat apparaît comme un des moyens à disposition pour répondre aux besoins d'ancrage territorial. C'est un **formidable outil au service de la raison d'être sociétale, en cohérence avec les valeurs**. Agir sur des projets de territoire permet de répondre à la **quête de sens** des organisations et de leurs collaborateurs,

- **de renforcer la cohésion, le décloisonnement, l'épanouissement et la fierté d'appartenance des employés**, particulièrement lorsque ces derniers ont la possibilité de s'engager au nom de leur organisation, notamment sous la forme du mécénat de compétences. Ces actions de mécénat peuvent donc jouer un rôle très important en matière de marque employeur, pour fidéliser ses collaborateurs et attirer de nouveaux talents.

Ces sujets sont d'ailleurs depuis plusieurs années au cœur des réflexions menées par les pouvoirs publics. Entre autres sujets portés par la loi PACTE depuis 2019, on peut souligner celui de la place et du rôle de l'entreprise dans la société, de la prise en considération des enjeux sociétaux et environnementaux dans les stratégies d'entreprise. Et plus récemment, la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) va progressivement imposer à certaines catégories d'organisations un rapport de durabilité en remplacement de la déclaration de performance extra-financière.



Mélanie Jaeck & Maryline Meyer, co-titulaires de la chaire MIND

« La chaire MIND « Management Inclusif & Engagement Sociétal » de MBS bénéficie depuis son lancement, en novembre 2021, du soutien d'entreprises mécènes : le Groupe La Poste, Sage, Nicollin et, plus récemment, le groupe Suez.

Ce soutien est indispensable au développement des activités de la chaire et à leur valorisation au sein de son écosystème. Il nous permet notamment d'organiser de nombreux événements mettant en lumière les travaux de recherche de l'équipe et rassemblant des collègues chercheur.e.s d'autres établissements ainsi que des expert.e.s. Ces événements sont ouverts aux entreprises, associations et autres organisations ainsi qu'à nos étudiant.e.s. Ils visent à inspirer et à mobiliser notre communauté autour des différents enjeux de la transition sociétale pour stimuler la prise de conscience et la mise en action.

À titre d'exemple, en septembre 2023, la chaire MIND a organisé une Masterclass sur le thème « Mesurer la diversité & l'inclusion dans les organisations : Enjeux & Pratiques ». La Masterclass a rencontré un réel succès tant au niveau du partage de savoirs que de la rencontre et l'échange entre divers.e.s acteurs/rices concerné.e.s par le sujet et il a abouti avec fierté par la production d'un livre blanc novateur que nous avons librement diffusé auprès de notre communauté.

Cette réalisation importante a clairement vu le jour grâce au soutien de nos entreprises partenaires et mécènes que nous remercions encore chaleureusement. »



À NOTER

La Fondation MBS donne la possibilité aux mécènes sur l'axe bourse/ politique sociale de participer au **dispositif de mentorat**, un accompagnement de l'étudiant sur la durée, par la transmission de l'expérience d'un mentor choisi par l'entreprise. Ecouter, guider, donner des clés de lecture du monde de l'entreprise, telles sont les missions principales qui incombent au mentor et qui complètent parfaitement l'action financière.

EN SAVOIR +

Accédez aux témoignages des entreprises mécènes de la Fondation MBS



Yohan Fromentèze

Responsable
des Ressources Humaines
SG COURTOIS
Direction Commerciale
Régionale de Montpellier

« Je suis très heureux de m'être engagé dans cette expérience de Mentorat avec la Fondation MBS. C'est une belle façon de faire vivre notre partenariat par des actions concrètes et positives pour les étudiants.

Être Mentor, partager mon expérience avec César pour l'accompagner au mieux dans ses projets, a été une formidable expérience de co-construction et d'ouverture à l'autre »

DE BELLES HISTOIRES DE MÉCÉNAT À MBS

S'ENGAGER, C'EST PASSER DE L'ENVIE ET DE LA RÉFLEXION À L'ACTION !

C'est aller au bout de ses convictions, c'est un engagement dont on peut être fier, c'est participer à l'action collective.

À la Fondation MBS – Committed to making a difference, nous voulons vous partager **quelques belles histoires pour souligner l'impact de votre soutien à nos côtés** : des étudiants méritants qui ont reçu des aides financières pour pouvoir poursuivre leur parcours académique, de beaux projets dans lesquels nous avons cru et au développement desquels nous avons pu participer.

Quoi de plus satisfaisant de penser que vous avez pu **contribuer à faire évoluer des destins** personnels ou professionnels ?

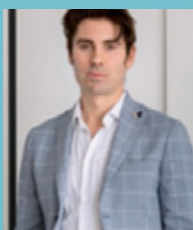
Votre soutien a un impact direct certain : des étudiants peuvent continuer leur parcours académique, obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur et trouver leur place dans la société. Mais il a également un impact indirect car ces jeunes qui ont été soutenus hier ou aujourd'hui auront envie de faire la même chose plus tard quand ils en auront la possibilité.

A travers votre engagement à nos côtés, **vous êtes partie prenante de ce cercle vertueux.**

HISTOIRES ENTREPRENEURIALES :

Créé en 2009, le prix Jeune Entreprise Innovante et Responsable, d'un montant de 10 000€, récompense le travail d'un(e) étudiant(e) ou jeune diplômé(e) de MBS pour la création d'un concept innovant et responsable.

Les lauréats sont sélectionnés sur 3 critères essentiels : le réalisme financier et la qualité du business plan, le caractère innovant, la contribution à la défense des valeurs d'ouverture, de diversité, de responsabilité et performance globales.



Dynvéo

Thomas André, étudiant en spécialisation Management de projet innovant, est récompensé en 2012 pour la création de «Seaweed Process». L'idée est de retarder le vieillissement cellulaire par le développement d'un principe actif naturel issu d'une algue coréenne aux vertus très intéressantes.

« Recevoir ce prix a été un véritable choc positif ! J'ai été mis en lumière de la plus belle manière par MBS. J'ai utilisé le prix pour financer des travaux de recherche sur l'extraction végétale », commente Thomas André.

Depuis cette époque, Thomas a créé le groupe Nutraveo, qui est spécialisé sur l'ensemble de la chaîne de valeur du complément alimentaire : de la R&D, de la distribution (via sa société Nutradev), de la fabrication (via sa société Greencaps) et de la commercialisation (via sa société Dynveo).

Le groupe Nutraveo est une des entreprises les plus dynamiques du territoire montpellierain et réalise aujourd'hui plus de 10M€ de CA, avec une croissance annuelle à deux chiffres. »



Kabaun

Nicolas Soum est récompensé en 2021 pour son projet Kabaun dont l'objectif est d'aider les organisations dans leur transition écologique en mettant à leur disposition des moyens et des ressources pour mesurer leur impact carbone.

« Le prix a été utilisé pour financer notre plateforme open source et open data. Aujourd'hui, 3 ans après le lancement du projet, Kabaun est présent dans 7 pays en Europe, 80% du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger, et l'équipe est composée de 7 salariés. On accompagne de grands groupes tels que Thalès, Rakuten et CEGID et on est en cours de levée de fonds pour accélérer encore notre développement. MBS m'a toujours soutenu dans le développement de mon projet et je remercie la Fondation MBS pour sa confiance et pour avoir cru en notre projet. »

HISTOIRES PERSONNELLES :

Grâce à vos dons, la Fondation MBS veut favoriser l'accès aux parcours de MBS d'élèves méritants issus de milieux modestes, en France et à l'étranger.



Caryarit Carolina

Diplômée MBS - PGE en 2020
Lauréate d'une bourse internationale d'excellence en 2018

« Dès que j'ai appris que j'avais obtenu cette bourse, ma vie a changé pour le meilleur. Mon engagement à MBS a obtenu de beaux résultats : j'ai été classée « meilleure étudiante » des deux années consécutives de M1 et M2, finissant par être Major de Promotion en 2020. J'ai porté cet honneur avec une grande fierté, pour la représentation de mon pays, le Venezuela, mais aussi pour l'immense gratitude que j'ai envers la Fondation MBS, pour m'avoir donné une opportunité si significative, qui a changé ma vie et la vie de mes proches, me permettant de quitter un pays qui traversait des crises à tous les niveaux (social, économique, politique, santé, services publics, etc.). A la fin de mon Master in Management (PGE), j'ai eu l'opportunité d'aller à Paris pour réaliser mon stage de fin d'études chez L'Oréal, dans l'équipe de Marketing International Garnier. Puis j'ai rejoint à nouveau L'Oréal en 2021 avec un contrat en CDI au sein de l'équipe Mixa. J'y ai passé presque 3 années sur un poste de cocréation de contenu Digital, E-Commerce et Médias pour cette marque française historique. C'est avec une grande fierté que je démarre maintenant, après mon parcours chez Mixa, une nouvelle aventure en tant que Chef de Projet Innovation au sein de l'équipe Garnier Fructis. Sur ce nouveau poste, je serai responsable des lancements de la marque pour les années 2025, 2026 et 2027.

Bientôt 6 ans après mon arrivée en France, il n'y a pas de mots suffisants pour remercier la Fondation MBS. Cette Bourse Internationale d'Excellence m'a permis d'atteindre mes rêves, et même plus. Avec mon CDI, je peux aussi continuer à aider ma famille qui reste au Venezuela. C'est donc pourquoi je vous remercie en mon nom mais aussi en leur nom : vous avez eu un impact significatif dans plusieurs vies et je vous en serai toujours reconnaissante. »



Daphné

Diplômée MBS - PGE 2014
Lauréate d'une bourse d'excellence en 2010 & 2011

« C'est avec une profonde gratitude que je vous exprime mes sincères remerciements pour la bourse d'excellence que j'ai eu l'honneur de recevoir. Cette reconnaissance a été bien plus qu'une simple aide financière ; elle a été le symbole d'un soutien inestimable tout au long de mon parcours académique et professionnel. Votre soutien m'a non seulement permis de décrocher mon diplôme de master avec succès, mais il m'a également donné la motivation et la détermination nécessaires pour poursuivre mes aspirations professionnelles.

Depuis la fin de mes études, j'ai eu l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises à MBS. J'ai commencé ma carrière en tant que Business Analyste chez HP, où j'ai pu contribuer activement à divers projets et initiatives stratégiques. Grâce aux compétences que j'ai développées et à l'expérience que j'ai acquise, j'ai récemment été promu au poste de Manager Finance pour les grands comptes chez EXPEDIA à Genève.

Votre investissement dans mon éducation et mon développement personnel a été un catalyseur essentiel de ma réussite, et je vous en suis profondément reconnaissante. »



Mehdi

Diplômé MBS - PGE 2014
Lauréat de la bourse d'excellence en 2014

« A l'époque des concours, j'ai choisi MBS pour ses valeurs, son ouverture à l'apprentissage et le cadre de travail magnifique proposé. Libéré des contraintes financières grâce à l'obtention d'une bourse d'excellence, j'ai pu me consacrer à la construction de ma carrière avec succès, notamment grâce à une expérience d'alternance au sein d'une grande centrale d'achat public qui a jeté les bases de ma trajectoire professionnelle. Depuis lors, j'ai évolué dans divers postes jusqu'à devenir responsable d'équipe commerciale chez un éditeur logiciel français.

Mon passage à MBS m'a donné la recette qui dicte ma carrière : travail studieux, respect des institutions et franche camaraderie !

L'obtention de cette bourse m'a permis de croire en moi et en mon potentiel, et je suis reconnaissant envers ceux qui m'ont soutenu, directement ou non, dans ce parcours. »



Harry

Etudiant MBS - PGE3
Lauréat de la bourse Alumni en 2022

« Lorsque l'on m'a annoncé que je ferai partie des lauréats de la bourse Alumni, ça a été une telle surprise que j'en avais perdu mes mots. Après avoir enchaîné les échecs lors de ma période de recherche d'alternance, je ne pensais pas qu'une main me serait tendue pour m'aider à me relever, et ainsi m'accorder une autre chance de poursuivre mes études supérieures au sein d'une grande école.

La bourse Alumni a été pour moi porteuse d'espoir pour mon avenir professionnel et un levier de prise de confiance en moi ainsi qu'en mes capacités. Grâce à la solidarité des Alumni de l'école, je suis parti avec assurance et positivité pour entreprendre, à nouveau en alternance, ma dernière année de Master au Programme Grande Ecole.

Aujourd'hui, j'occupe le poste d'alternant en Trade Marketing au sein de l'entreprise Pink Lady® Europe. La politique sociale de MBS m'a montré que chacun mérite sa place et qu'aucune ambition n'est trop grande pour atteindre l'excellence. Pour cet honneur, je ne peux qu'exprimer ma reconnaissance. »

PRÊTS À SAUTER LE PAS ?

Si vous ne faites pas encore de mécénat, vous avez sûrement une bonne raison de vous lancer. Alors pourquoi pas avec MBS et sa Fondation, sous l'égide de la Fondation de France ?

- **Soutien à l'égalité des chances** pour accéder à une éducation de qualité basée sur le mérite, en accompagnant des actions de politique sociale
- **Soutien à l'entrepreneuriat responsable** à travers le prix Jeune entreprise Innovante et Responsable
- **Soutien à une de nos Chaires de recherche** : l'accompagnement des organisations dans leur politique RSE et dans la définition de leur mission avec la **Chaire MIND**, l'entrepreneuriat social et inclusif avec la **Chaire BEST**, la promotion de la finance sociale, notamment la microfinance, la banque sociale et la finance durable avec la **Chaire finance sociale et durable**, la transformation des logiques de gestion en lien avec le développement durable avec la **Chaire COAST**.

Autant de possibilités qui vous permettront d'engager votre responsabilité sociale et sociétale, au service de l'égalité des chances, de la recherche ou de l'entrepreneuriat responsable.

Ils sont déjà à nos côtés :



Sophie GOSSELIN

RESPONSABLE ENGAGEMENT
& FONDATION MBS

s.gosselin@mbs-education.com

33 (0)7 85 41 25 84



EN SAVOIR +

sur le mécénat
de la Fondation MBS



Sophie BUISINE

RESPONSABLE MÉCÉNAT
& FUNDRAISING

s.buisine@mbs-education.com

33 (0)7 87 29 32 67

mbs-education.com
fondation@mbs-education.com

FONDATION

Committed to making a difference



Abrtée par la Fondation de France



ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ
D'INTERET GÉNÉRAL
LOI DU 22.07.2013

